

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.118

L'An deux Mille Quatorze, le 3 septembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 28 août 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 28 août 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, Mme Nancy LEFÉBVRE, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme Marie-José DOUMECQ représentée par Mme Marie-Noëlle PELTIER
M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX
M. Alain LARRAIN représenté par Mme Annie CHABANEAU

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 30

Nombre de votants : 33

Monsieur Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : TROISIEME EDITION DU FESTIVAL DES SPORTS URBAINS
ATTRIBUTION DES PRIX

RAPPORTEUR : M. PAVON

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre de la politique jeunesse de Royan en matière de sports urbains, la ville de Royan a organisé la troisième édition du Festival des Sports Urbains du 7 au 9 juin 2014, au Skate Park.

Plusieurs épreuves ont eu lieu à l'occasion de cette manifestation : un contest de BMX, un contest de skate bowl, un contest de street ainsi qu'un tournoi de Futsal. Un jury s'est réuni à l'issue de chaque épreuve, pour décerner les prix suivants :

Contest de BMX

La dotation de cette compétition est de 1000 euros, divisée comme suit :

- 750 euros, se divisant ainsi, pour la catégorie des plus de 16 ans :
 - Ø 250 euros à Monsieur Pierre TORTEREAU (vainqueur)
 - Ø 175 euros à Monsieur Alex PRENVEILLE (2^{ème})
 - Ø 100 euros à Monsieur Antoine FOUILIOT (3^{ème})
 - Ø 100 euros à Monsieur Ivan VOLONTE MORENO (3^{ème})
 - Ø 75 euros à Monsieur Jessy LE SOMMER (4^{ème})
 - Ø 50 euros à Monsieur Edgar CATHALA (5^{ème})

- 250 euros en chèques cadeau, se répartissant de la façon suivante, pour la catégorie des moins de 16 ans :
 - Ø 125 euros à Monsieur Odric BEAUVOIT (vainqueur) chez ROYAN BYCYCLE
 - Ø 50 euros à Monsieur Théo DUFOURD (2^{ème}) chez ROYAN BYCYCLE
 - Ø 50 euros à Monsieur Benoit BERTIN (2^{ème}) chez ROYAN BYCYCLE
 - Ø 25 euros à Monsieur Nathan TAUNAY (3^{ème}) chez ROYAN BYCYCLE

Contest de Street et Skate Bowl

La dotation de cette compétition est de 1000 euros, qui se divisent comme suit :

- 500 euros, pour le contest de Street, dans la catégorie des plus de 18 ans :
 - Ø 250 euros à Monsieur Benjamin GARCIA (vainqueur)
 - Ø 150 euros à Monsieur Pierre PORTAL (2^{ème})
 - Ø 100 euros à Monsieur Alexis BIZIER (3^{ème})

- 500 euros, pour le contest de Skate Bowl, dans la catégorie des plus de 18 ans :
 - Ø 250 euros à Monsieur Peter BOCC ALIVI (vainqueur)
 - Ø 150 euros à Monsieur Sébastien DAUREL (2^{ème})
 - Ø 100 euros à Monsieur Benjamin GARCIA (3^{ème})

Tournoi de Futsal

La dotation de cette compétition est de 1000 euros, elle a été attribuée à l'Association Sportive « La Chataigneraie de Pessac » (33)

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de verser les montants indiqués ci-après, conformément au choix du jury, aux lauréats des compétitions de contest de BMX, skate bowl, street ainsi qu'aux membres de l'association vainqueur du tournoi de Futsal :

Contest de BMX

- 750 euros, se divisant ainsi, pour la catégorie des plus de 16 ans :
 - Ø 250 euros à Monsieur Pierre TORTEREAU (vainqueur)
 - Ø 175 euros à Monsieur Alex PRENVEILLE (2^{ème})
 - Ø 100 euros à Monsieur Antoine FOUILIOT (3^{ème})
 - Ø 100 euros à Monsieur Ivan VOLONTE MORENO (3^{ème})
 - Ø 75 euros à Monsieur Jessy LE SOMMER (4^{ème})
 - Ø 50 euros à Monsieur Edgar CATHALA (5^{ème})

- 250 euros en chèques cadeau, se répartissant de la façon suivante, pour la catégorie des moins de 16 ans :
 - Ø 125 euros à Monsieur Odric BEAUVOIT (vainqueur) chez Eurl SEVENTEEN JET&PARTS
 - Ø 50 euros à Monsieur Théo DUFOURD (2^{ème}) chez ROYAN BYCYCLE
 - Ø 50 euros à Monsieur Benoit BERTIN (2^{ème}) chez ROYAN BYCYCLE
 - Ø 25 euros à Monsieur Nathan TAUNAY (3^{ème}) chez ROYAN BYCYCLE

Contest de Street et Skate Bowl

- 500 euros, pour le contest de Street, dans la catégorie des plus de 18 ans :
 - Ø 250 euros à Monsieur Benjamin GARCIA (vainqueur)
 - Ø 150 euros à Monsieur Pierre PORTAL (2^{ème})
 - Ø 100 euros à Monsieur Alexis BIZIER (3^{ème})
- 500 euros, pour le contest de Skate Bowl, dans la catégorie des plus de 18 ans :
 - Ø 250 euros à Monsieur Peter BOCC ALIVI (vainqueur)
 - Ø 150 euros à Monsieur Sébastien DAUREL (2^{ème})
 - Ø 100 euros à Monsieur Benjamin GARCIA (3^{ème})

Tournoi de Futsal

- 1 000 euros attribuée à l'Association Sportive « La Chataigneraie de Pessac » (33)

- d'imputer la dépense à l'article 623211 – fonction 422 au budget communal

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 9 septembre 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO